



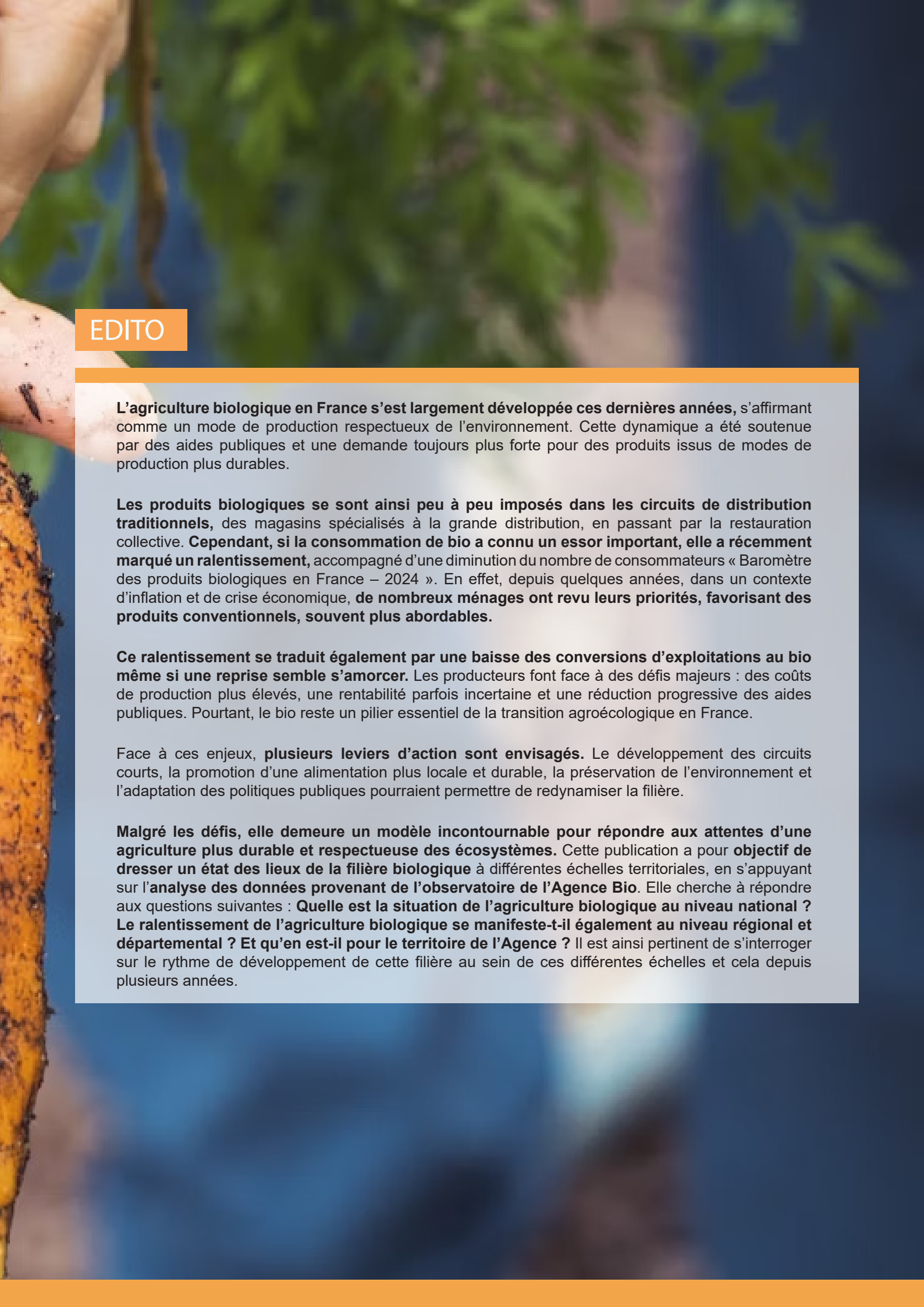
L'OBSERVATOIRE AGRICOLE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le Territoire de L'Agence d'Urbanisme
de l'Artois







EDITO

L'agriculture biologique en France s'est largement développée ces dernières années, s'affirmant comme un mode de production respectueux de l'environnement. Cette dynamique a été soutenue par des aides publiques et une demande toujours plus forte pour des produits issus de modes de production plus durables.

Les produits biologiques se sont ainsi peu à peu imposés dans les circuits de distribution traditionnels, des magasins spécialisés à la grande distribution, en passant par la restauration collective. **Cependant, si la consommation de bio a connu un essor important, elle a récemment marqué un ralentissement**, accompagné d'une diminution du nombre de consommateurs « Baromètre des produits biologiques en France – 2024 ». En effet, depuis quelques années, dans un contexte d'inflation et de crise économique, **de nombreux ménages ont revu leurs priorités, favorisant des produits conventionnels, souvent plus abordables.**

Ce ralentissement se traduit également par une baisse des conversions d'exploitations au bio même si une reprise semble s'amorcer. Les producteurs font face à des défis majeurs : des coûts de production plus élevés, une rentabilité parfois incertaine et une réduction progressive des aides publiques. Pourtant, le bio reste un pilier essentiel de la transition agroécologique en France.

Face à ces enjeux, **plusieurs leviers d'action sont envisagés.** Le développement des circuits courts, la promotion d'une alimentation plus locale et durable, la préservation de l'environnement et l'adaptation des politiques publiques pourraient permettre de redynamiser la filière.

Malgré les défis, elle demeure un modèle incontournable pour répondre aux attentes d'une agriculture plus durable et respectueuse des écosystèmes. Cette publication a pour **objectif de dresser un état des lieux de la filière biologique** à différentes échelles territoriales, en s'appuyant sur l'**analyse des données provenant de l'observatoire de l'Agence Bio**. Elle cherche à répondre aux questions suivantes : **Quelle est la situation de l'agriculture biologique au niveau national ? Le ralentissement de l'agriculture biologique se manifeste-t-il également au niveau régional et départemental ? Et qu'en est-il pour le territoire de l'Agence ?** Il est ainsi pertinent de s'interroger sur le rythme de développement de cette filière au sein de ces différentes échelles et cela depuis plusieurs années.

Qu'est-ce que l'agriculture biologique ?

« L'agriculture biologique est un **mode de production agricole excluant l'emploi de substances de synthèse, telles que les pesticides, les médicaments ou les engrais de synthèse, et d'organismes génétiquement modifiés**. Peuvent bénéficier de la mention « agriculture biologique » les produits agricoles, transformés ou non, qui satisfont aux **exigences de la réglementation de l'Union Européenne** relative à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques ou, le cas échéant, aux conditions définies par les cahiers des charges homologués par arrêté du ou des ministres intéressés sur proposition de l'Institut national de l'origine et de la qualité (article L641-13 du code rural). » (Source : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2218>)

En France, le mode de production et de transformation biologique fait partie des **certifications et labels officiels** garantissant la qualité et l'origine des produits.

Cette agriculture a pour **objectifs de respecter l'environnement et la protection du climat, la biodiversité, la santé humaine et le bien-être animal**.

A noter que pour passer d'une agriculture conventionnelle à une agriculture biologique, une période de conversion est nécessaire. Sa durée est variable selon les productions mais elle peut aller jusqu'à 3 ans. Pendant cette phase, l'agriculteur doit respecter le cahier des charges de l'Agriculture Biologique et ne peut pas commercialiser ses produits avec la mention « agriculture biologique ».

ZOOM SUR : DONNEES ET METHODOLOGIE

Les données analysées ci-dessous sont issues du site de l'Agence Bio « <https://www.agencebio.org/> ».

Depuis la dernière publication effectuée par l'Agence d'Urbanisme de l'Artois – ZOOM AULA / Février 2021, **l'Agence Bio a optimisé sa méthode de comptabilisation** des producteurs, entreprises, surfaces et cheptels engagés en bio. Ce changement de méthode consiste dorénavant en un relevé de l'ensemble des données bio sur une année civile. Cette méthode a été rendue possible grâce à la transmission des données des organismes certificateurs et la mise en place d'un nouveau système d'information à l'Agence Bio.

De ce fait, il est aujourd'hui fortement déconseillé de comparer les chiffres issus du ZOOM AULA / Février 2021 et les chiffres de cette nouvelle publication.

Il convient de noter que, pour les données analysées ci-dessous, **une exploitation agricole peut avoir plusieurs ateliers et donc apparaître dans différentes productions**. Vigilance donc dans l'utilisation des données.



Les filières végétales

ZOOM SUR : LES FILIERES VEGETALES / LES OLEAGINEUX / LES PROTEAGINEUX

Les filières végétales sont constituées des grandes cultures (protéagineux, oléagineux, légumes secs, céréales), les surfaces et cultures fourragères (cultures fourragères, surfaces toujours en herbe), les légumes, les fruits (fruits à coque, fruits à noyau et à pépins, baies, autres fruits, agrumes, etc.), les vignes, les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM), et autres cultures végétales.

Les oléagineux représentent la famille de végétaux dont on peut extraire de l'huile. Les graines oléagineuses sont les « embryons » des plantes (tournesol, courge, lin, colza, etc.), et les fruits secs oléagineux sont des fruits secs à coquille épaisse (noix, amandes, noisettes, noix de cajou, etc.).

Les protéagineux sont des plantes riches en protéines, favorables à l'équilibre des cultures et à l'environnement, telles que le pois, la féverole, le lupin, la luzerne et les légumes secs comme la lentille.

En 2024, la France compte 59 401 fermes engagées dans l'agriculture biologique (AB et en conversion), en particulier dans la filière végétale, enregistrant une hausse de 31,7 % depuis 2019. Ces exploitations couvrent une surface de 2,71 millions d'hectares (+20% depuis 2019), dont 280 256 hectares en conversion.

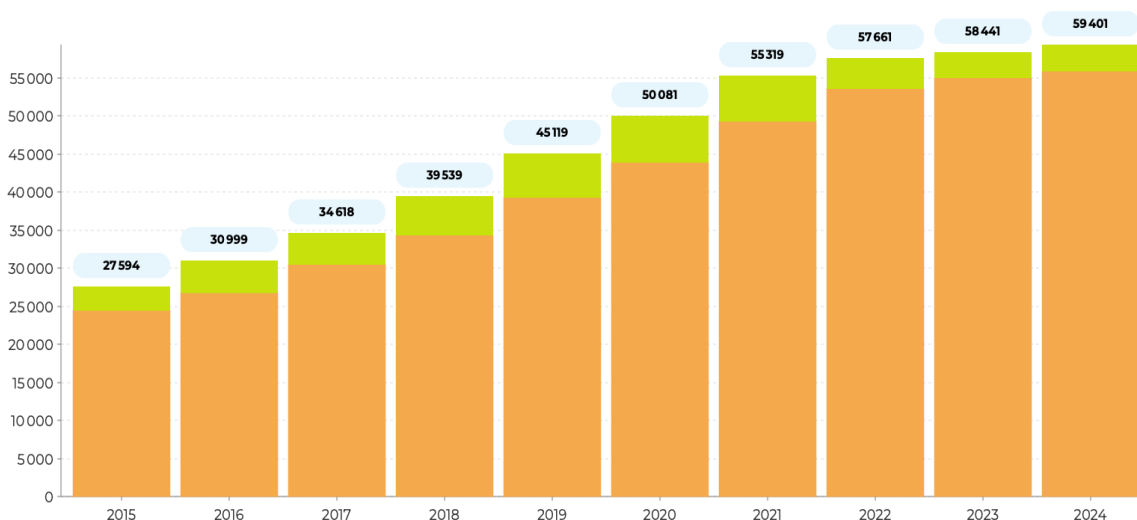
Cela représente 10,1% de la surface agricole nationale.

Cependant, depuis 2022, on note un léger recul de ces surfaces bio (AB ou en conversion), passant de 2,82M d'hectares à 2,71M d'hectares entre 2022 et 2024 tandis que le nombre de fermes a augmenté sur la même période passant de 57 661 à 59 401.



ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO

France entière - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)



■ Fermes engagées depuis plus d'un an ■ Fermes engagées depuis moins d'un an

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

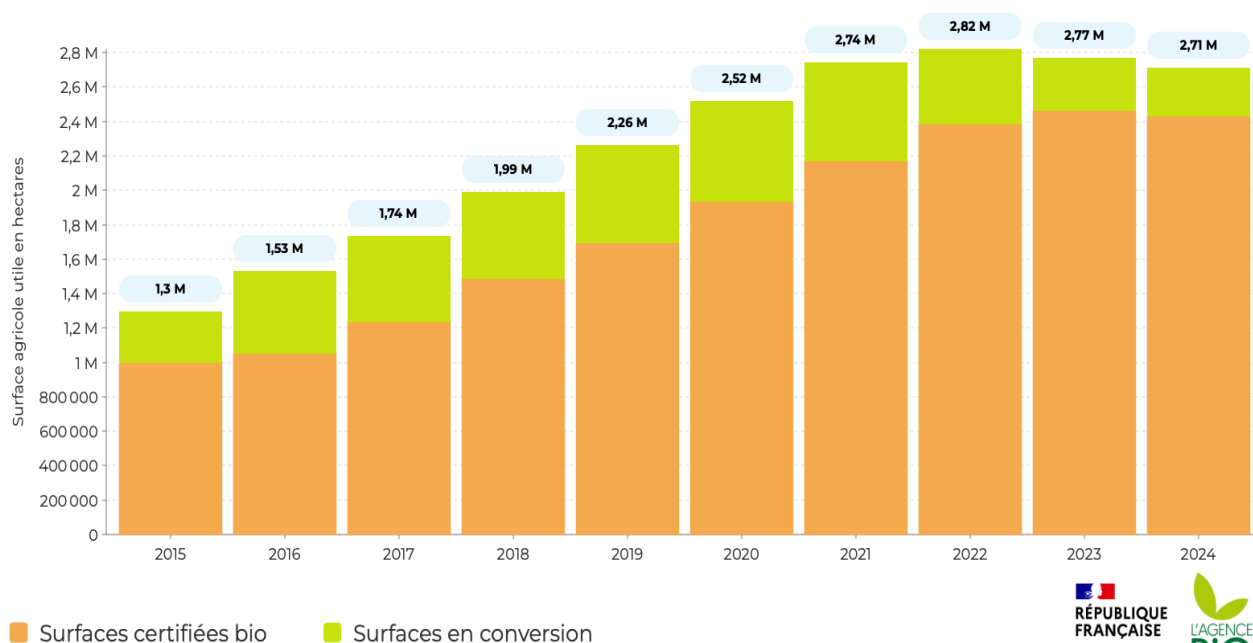


LE BIO À L'ECHELLE NATIONALE EN QUELQUES CHIFFRES



ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION

France entière - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de fermes	24 687	27 594	30 999	34 618	39 539	45 119	50 081	55 319	57 661	58 441	59 401
Nombre de fermes engagées depuis plus d'un an	22 893	24 375	26 734	30 515	34 358	39 323	43 838	49 277	53 559	54 998	55 932
Nombre de fermes engagées depuis moins d'un an	1 794	3 219	4 265	4 103	5 181	5 796	6 243	6 042	4 102	3 443	3 469
Surface bio (ha)	1,08M	1,3M	1,53M	1,74M	1,99M	2,26M	2,52M	2,74M	2,82M	2,77M	2,71M
Surface certifiée bio	937 890	998 121	1 051 639	1 231 612	1 484 532	1 693 707	1 933 902	2 168 616	2 385 206	2 462 094	2 431 311
Surface en conversion	142 652	298 565	478 266	505 132	508 918	570 765	584 193	575 221	436 806	305 670	280 256
Surface en conversion C1	74 719	214 637	262 229	200 358	255 559	265 753	273 340	251 979	151 713	136 302	135 000
Surface en conversion C2	61 705	78 668	210 662	294 320	237 920	284 747	288 350	289 871	250 079	137 827	132 420
Surface en conversion C3	6 227	5 260	5 375	10 454	15 438	20 264	22 502	33 371	35 014	31 540	12 835

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs.

LE BIO À L'ECHELLE NATIONALE EN QUELQUES CHIFFRES

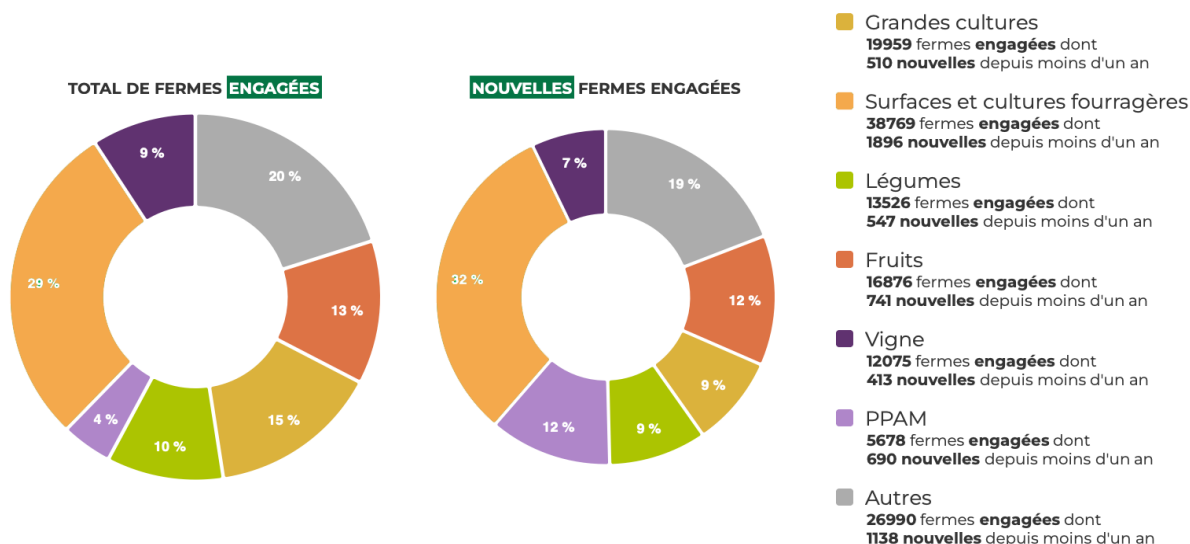
7

La majorité des fermes engagées dans le bio se consacrent principalement aux surfaces et cultures fourragères, destinées notamment à l'élevage de ruminants (29% des fermes engagées en 2024). Ce qui est également le cas pour les nouvelles fermes engagées.



NOMBRE DE FERMES BIO PAR ATELIER DE PRODUCTION EN 2024

France entière



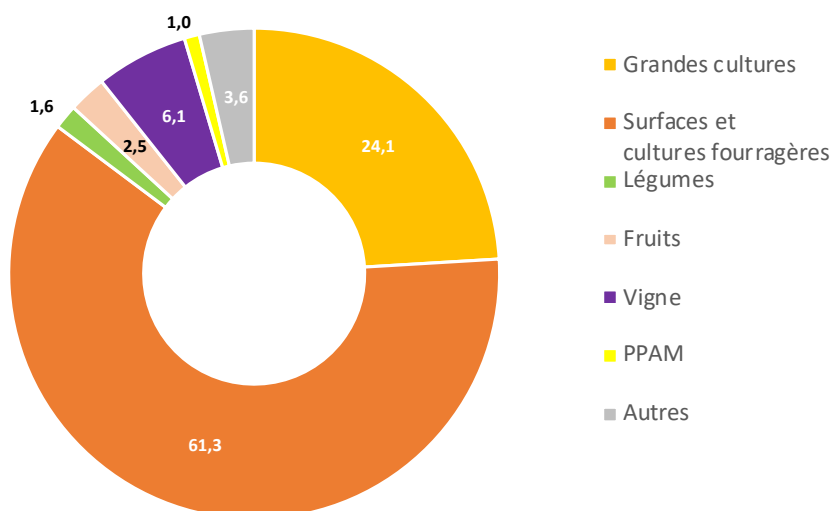
! Attention une ferme peut avoir plusieurs ateliers et apparaître dans plusieurs productions

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



En ce qui concerne les surfaces agricoles biologiques, deux grands types de production dominent, représentant 85,4 % du total : les surfaces fourragères (61,3 %) et les grandes cultures (24,1 %).

Part des surfaces bio en 2024 (%)



Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA



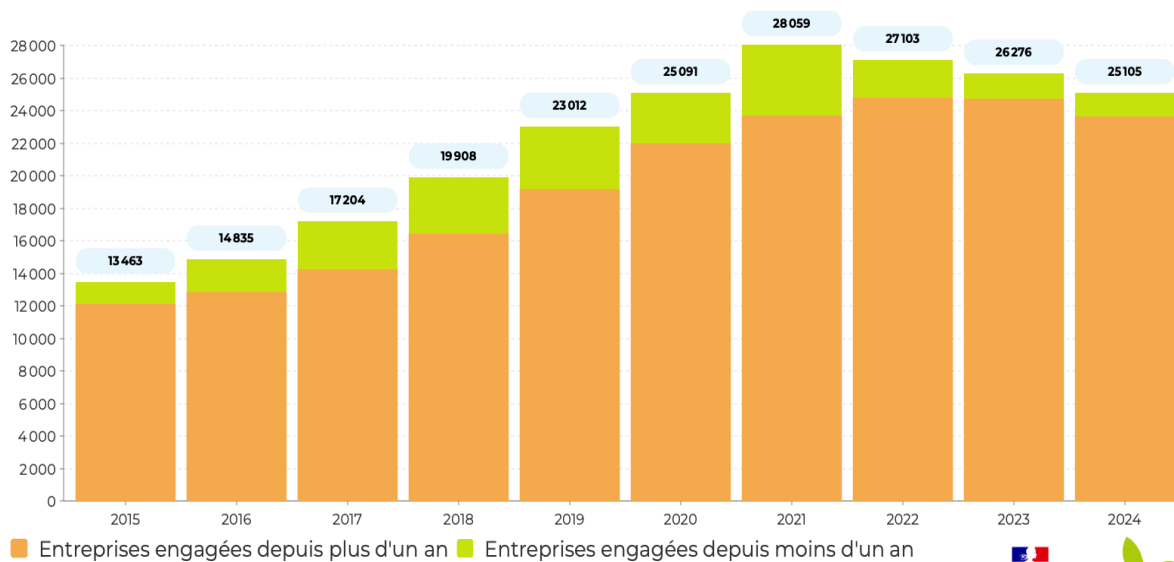
LE BIO À L'ECHELLE NATIONALE EN QUELQUES CHIFFRES

Par ailleurs, **plus de 25 000 opérateurs** (préparateurs, distributeurs, restaurateurs, importateurs) **sont impliqués dans le secteur biologique en France**, soit une augmentation de 9,1 % par rapport à 2019 (soit 23 012 opérateurs en 2019). Au même titre que les surfaces bio ou en conversion, on note un léger recul ces dernières années.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ENTREPRISES DE L'AVAL CERTIFIÉES BIO

France entière - Toutes les Entreprises de l'aval



■ Entreprises engagées depuis plus d'un an ■ Entreprises engagées depuis moins d'un an

! Une même entreprise peut avoir plusieurs activités et apparaître dans plusieurs catégories

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs / Agreste



À l'échelle régionale, l'Occitanie se distingue comme la première région en termes de surfaces biologiques et en conversion, avec 597 754 hectares. Elle est suivie par la Nouvelle-Aquitaine (340 569 hectares) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (309 186 hectares). En comparaison, les Hauts-de-France occupent la 11^e position avec seulement 55 906 hectares en 2024.

Pour ce qui est du nombre de fermes engagées dans cette filière, on retrouve le même top 3 avec respectivement, 14 123 fermes pour l'Occitanie, 8 630 fermes pour la région Nouvelle-Aquitaine et 7 994 fermes pour l'Auvergne-Rhône-Alpes. Les Hauts-de-France garde toujours la même place, la 11^e position avec 1 328 fermes engagées.



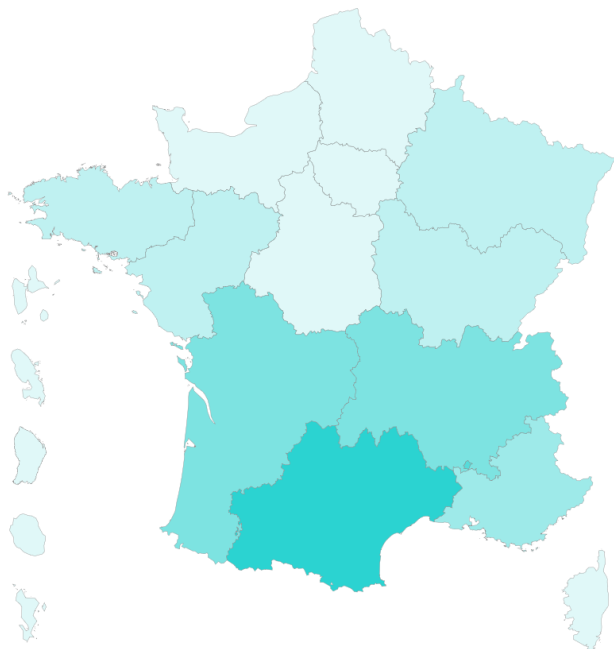
LE BIO À L'ECHELLE NATIONALE EN QUELQUES CHIFFRES

9

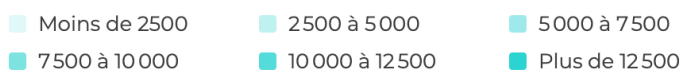


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FERMES ENGAGÉES EN BIO EN 2024

France entière - Régions - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)

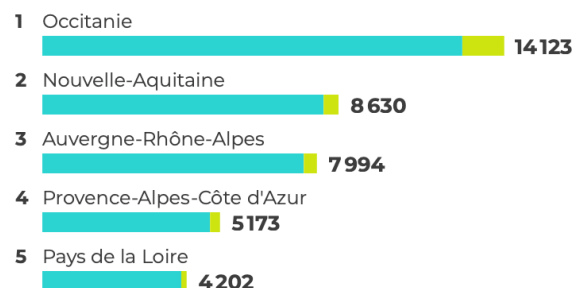


Nombre de fermes bio



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Classement du nombre de fermes engagées en bio (Top 5)

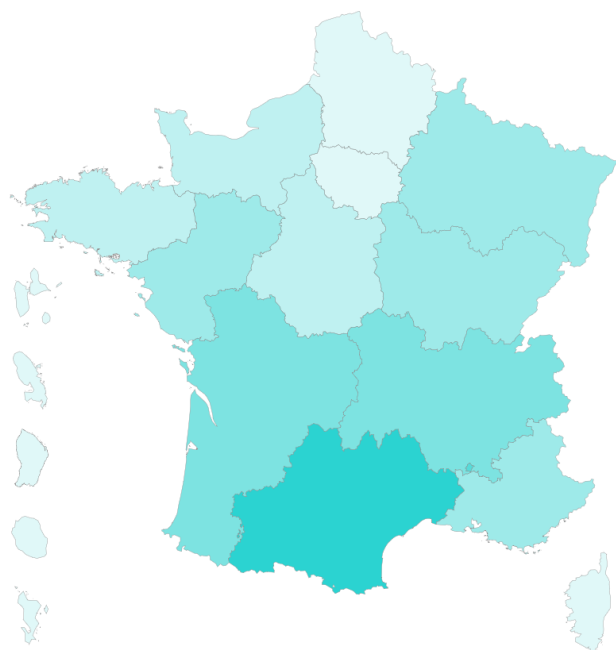


■ Fermes certifiées bio ■ Fermes en conversion

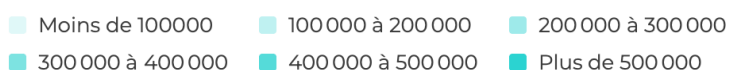


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SURFACES BIO ET EN CONVERSION EN 2024

France entière - Régions - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)

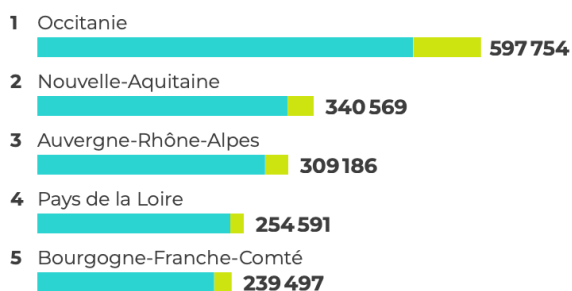


Surface bio et en conversion



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Classement des surfaces bio et en conversion (Top 5)



■ Surfaces certifiées bio ■ Surfaces en conversion



LE BIO À L'ECHELLE NATIONALE EN QUELQUES CHIFFRES

Les filières animales

ZOOM SUR : LES FILIERES ANIMALES

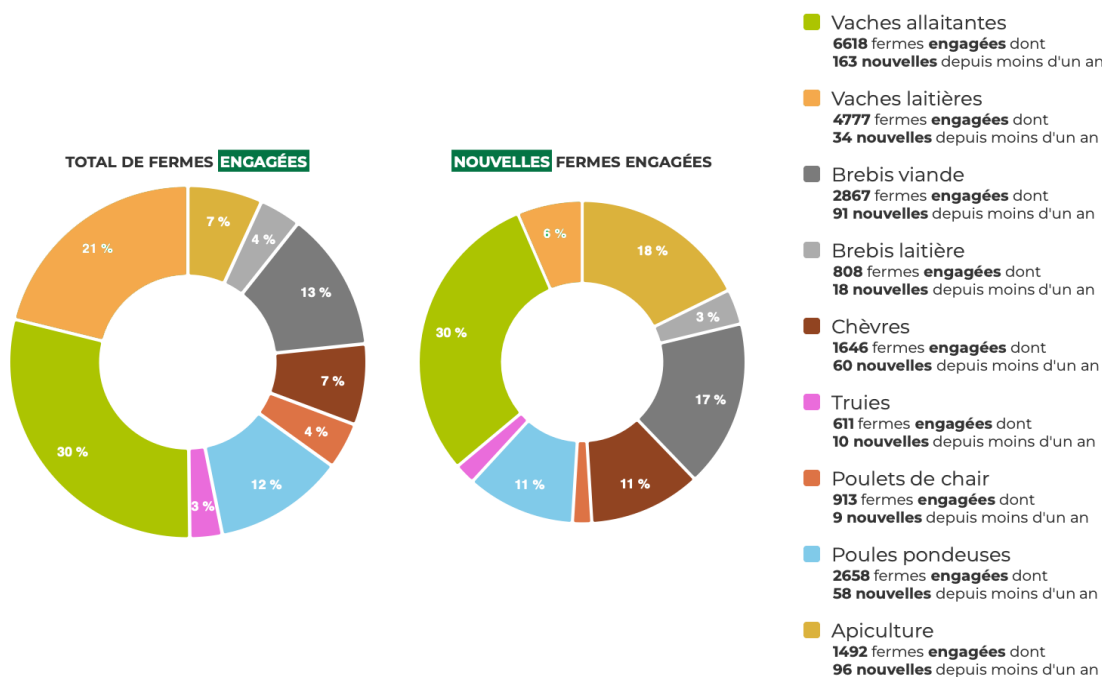
On retrouve parmi les filières animales étudiées : **les vaches allaitantes, les vaches laitières, les brebis à viande, les brebis laitières, les chèvres, les truies, les poulets de chair, les poules pondeuses** mais également l'**apiculture**.

Concernant la filière animale, on observe qu'à l'échelle nationale, **les fermes engagées en agriculture biologique en 2024 se consacrent majoritairement à l'élevage de vaches allaitantes** (30 %, soit 6 618 fermes), suivi de celui des vaches laitières (21 %, soit 4 777 fermes engagées). Par ailleurs, parmi les nouvelles fermes bio, 30 %, soit 163 éleveurs, choisissent de s'engager vers un élevage biologique de vaches allaitantes.



NOMBRE DE FERMES BIO PAR ATELIER D'ÉLEVAGE EN 2024

France entière



ⓘ Attention une ferme peut avoir plusieurs ateliers et apparaître dans plusieurs productions

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



Pour ce qui est de l'évolution du nombre de fermes engagées, ce dernier varie selon les productions. Ainsi, depuis 2014, les éleveurs de brebis viande, de chèvres et l'apiculture n'ont cessé de progresser.

En revanche, les éleveurs de vaches laitières, de truies et de poulets de chair ont connu une hausse suivie d'une baisse récente, à partir de 2022 et pour les éleveurs de vaches allaitantes, à partir de 2023.

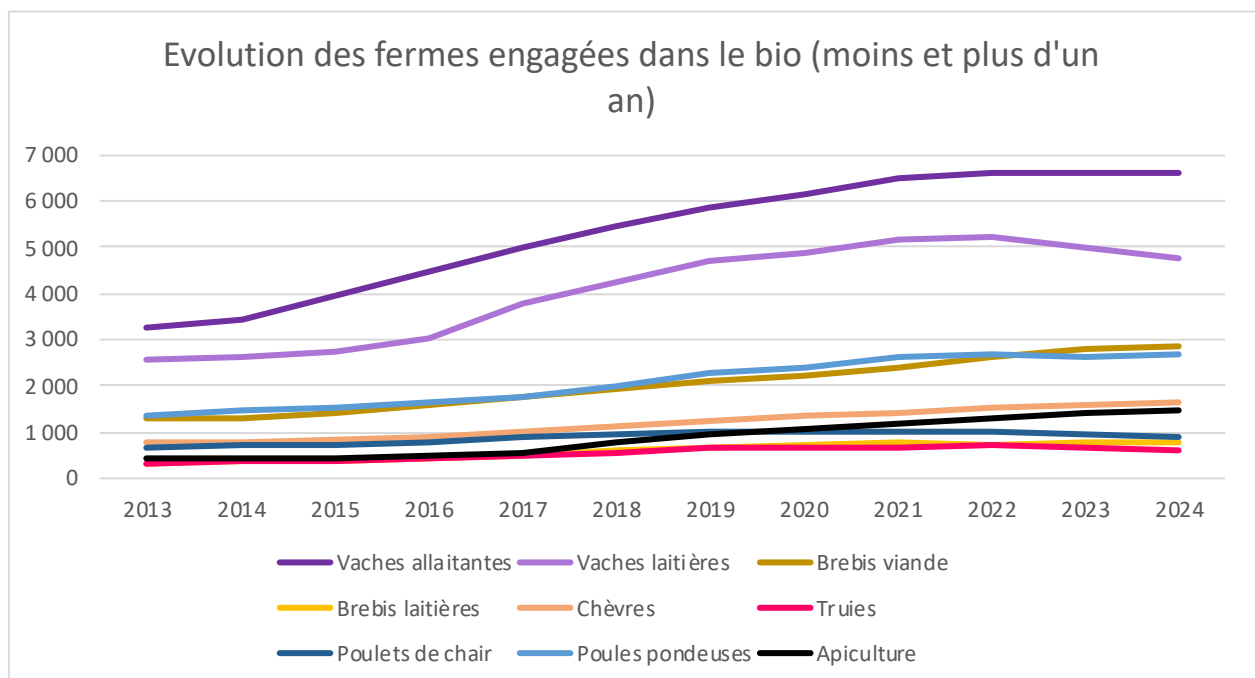
Quant aux éleveurs de brebis laitières, leur nombre a diminué entre 2021 et 2022, avant de repartir à la hausse récemment.

LE BIO À L'ECHELLE NATIONALE EN QUELQUES CHIFFRES

11

Evolution des fermes engagées dans le bio (moins et plus d'un an)											
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Vaches allaitantes	3 440	3 936	4 458	4 984	5 430	5 852	6 146	6 476	6 598	6 635	6 618
Vaches laitières	2 633	2 727	3 060	3 755	4 233	4 676	4 902	5 161	5 213	4 990	4 777
Brebis viande	1 309	1 437	1 617	1 773	1 921	2 107	2 239	2 376	2 627	2 774	2 867
Brebis laitières	360	403	436	520	600	653	703	761	743	777	808
Chèvres	806	849	908	1 027	1 128	1 222	1 333	1 409	1 538	1 583	1 646
Truies	366	387	417	485	577	643	671	686	719	664	611
Poulets de chair	731	740	786	871	952	1 037	1 028	1 032	1 042	960	913
Poules pondeuses	1 450	1 535	1 661	1 771	2 016	2 261	2 424	2 634	2 678	2 612	2 658
Apiculture	449	454	509	557	798	962	1 076	1 206	1 323	1 392	1 492

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs.



Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA



LE BIO DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ET LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Les filières végétales

La région Hauts-de-France affiche une progression notable de l'agriculture biologique, avec une croissance des surfaces supérieure à la moyenne nationale, bien que l'augmentation du nombre de fermes soit plus modérée.

Entre 2019 et 2024, les surfaces dédiées au bio (AB et en conversion) ont progressé de 24 %, soit près de 10 945 hectares (20% à l'échelle nationale). En revanche, le nombre de fermes a augmenté de 15,8 % sur cette période, un rythme inférieur à la moyenne nationale (31,7 %).

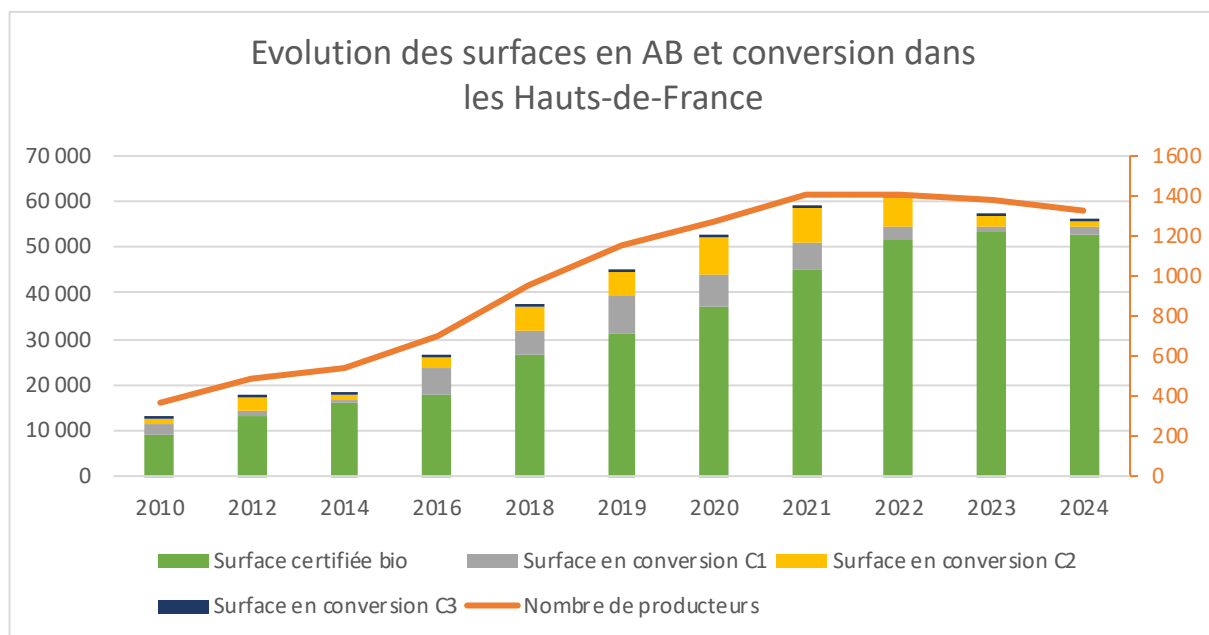
En 2024, **la région compte 1 328 fermes bio**, et **55 906 hectares cultivés en bio ou en conversion**, soit 2,7 % de la Surface Agricole Utile (SAU) régionale.

Toutefois, **cette dynamique a légèrement fléchi ces dernières années**. Entre 2022 et 2024, les surfaces en agriculture biologique ont reculé de 8,2 %, tandis que le nombre de fermes a diminué de 5,6 %.

Historiquement peu développée dans les années 1990 et 2000, **l'agriculture bio a connu un premier essor au début des années 2010**, avant d'atteindre un plateau, **puis de croître de manière exponentielle à partir de 2016**. Ce n'est qu'en **2022 que l'on observe un léger repli de cette tendance**.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de fermes	543	595	694	841	956	1 147	1 267	1 406	1 406	1 373	1 328
Nombre de fermes engagées depuis plus d'un an	506	523	585	702	824	945	1 121	1 270	1 341	1 336	1 290
Nombre de fermes engagées depuis moins d'un an	37	72	109	139	132	202	146	136	65	37	38
Surface bio (ha)	17 879	20 413	26 098	32 627	37 548	44 961	52 106	58 896	60 860	57 362	55 906
Surface certifiée bio	15 839	16 964	17 690	20 034	26 723	31 264	36 874	44 903	51 657	53 263	52 812
Surface en conversion	2 041	3 448	8 408	11 033	10 825	13 697	15 232	13 993	9 203	4 099	3 093
Surface en conversion C1	976	2 424	5 813	4 383	5 257	7 805	7 347	5 866	2 971	1 229	1 756
Surface en conversion C2	1 061	1 019	2 563	6 639	5 298	5 610	7 695	7 614	5 940	2 494	1 246
Surface en conversion C3	4	5	31	11	270	282	189	514	293	376	91

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA



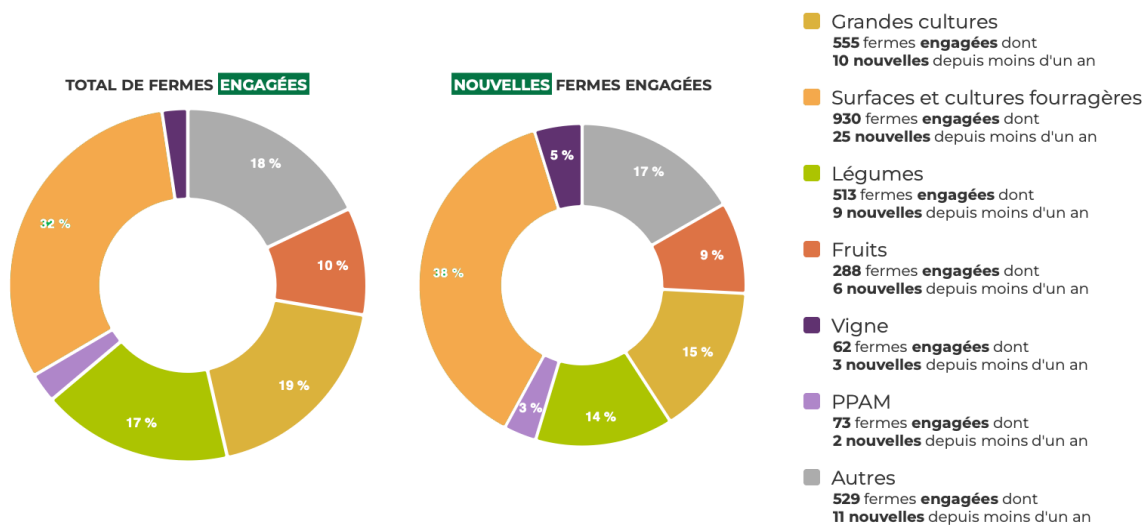
Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA

La majorité des fermes se consacrent, comme à l'échelle nationale, aux surfaces et cultures fourragères, principalement destinées à l'élevage de ruminants (32% des producteurs engagés en 2024). Il en est de même pour les nouvelles fermes engagées, avec 38% d'entre elles, soit 25 nouvelles fermes.



NOMBRE DE FERMES BIO PAR ATELIER DE PRODUCTION EN 2024

Hauts-de-France



ⓘ Attention une ferme peut avoir plusieurs ateliers et apparaître dans plusieurs productions

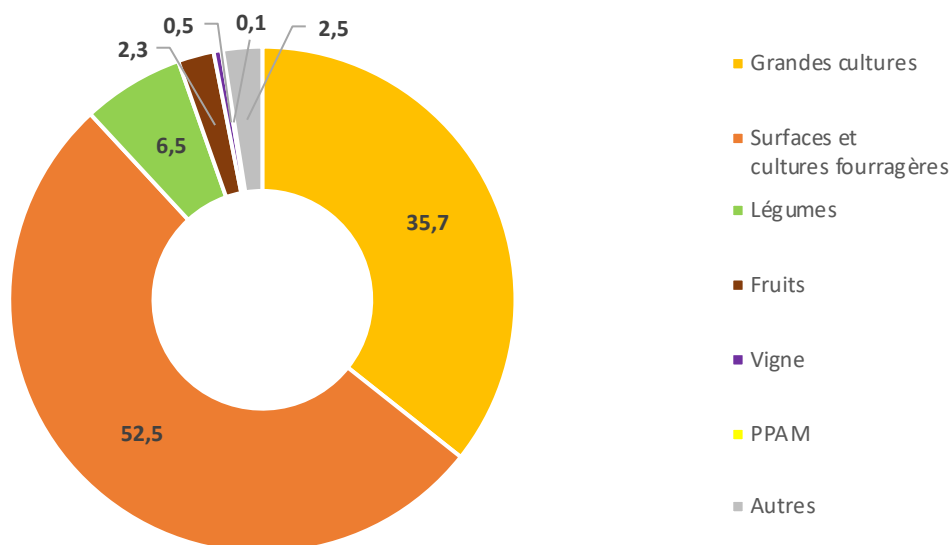
Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



LE BIO DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ET LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Les surfaces biologiques (AB et en conversion) sont majoritairement dédiées aux cultures fourragères, qui occupent 52,5% de l'espace, suivies des grandes cultures représentant 35,7%.

Part des surfaces bio en 2024 (%)



Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA

A l'échelle départementale, les 3 départements qui recensent le plus de fermes engagées dans la production bio sont le Nord (421), le Pas-de-Calais (276) et l'Aisne (238). Pour ce qui concerne les départements ayant le plus de surfaces bio sur leur territoire, on retrouve de nouveau le Nord et l'Aisne mais également l'Oise.

Si le **Pas-de-Calais compte parmi les plus faibles superficies en bio des 5 départements des Hauts-de-France**, le rythme de croissance de son agriculture bio, en nombre de fermes, s'inscrit dans la moyenne générale **avec une progression de 18,5 % entre 2019 et 2024**. Seul le département de l'Aisne affiche une dynamique plus forte (+24 %) tandis que la Somme est plus en retrait (+3 %). En 2024, le Pas-de-Calais compte ainsi 9 276 hectares de cultures bio ou en conversion, et 276 fermes engagées.

Si l'on rapporte le nombre de fermes bio aux surfaces certifiées ou en conversion bio, **les exploitations du Pas-de-Calais présentent la plus faible superficie moyenne en agriculture biologique** parmi les cinq départements de la région. Les exploitations y comptent 33,6 hectares en moyenne par unité, contre 34,3 hectares dans le Nord, 37,3 hectares dans la Somme, 44,9 hectares dans l'Aisne et plus de 70 hectares dans l'Oise.

L'une des raisons expliquant cette situation réside dans la nature même des cultures biologiques présentes dans le Pas-de-Calais.

Le département compte une forte proportion de maraîchage, une activité qui se pratique généralement sur de petites surfaces, qu'il s'agisse d'agriculture biologique ou conventionnelle, contrairement aux grandes cultures comme les céréales ou les oléagineux.

D'ailleurs, même si **l'agriculture du Pas-de-Calais est historiquement dominée par des exploitations conventionnelles axées sur les grandes cultures**, la conversion de ces exploitations à l'agriculture biologique est plus complexe, notamment en raison du manque d'alternatives rentables à grande échelle. **À cela s'ajoute une difficulté d'accès au foncier** : les terres sont limitées et coûteuses, en partie à cause de la forte densité de population et de l'urbanisation croissante, ce qui freine l'installation de grandes exploitations et notamment biologiques.

LE BIO DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ET LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

15

Par ailleurs, la transition vers le bio se fait progressivement, souvent sur de petites surfaces. Ce processus est ralenti par les exigences de conversion des terres, mais aussi par des contraintes économiques et les risques financiers associés à ce changement de modèle agricole.

Enfin, autre raison pouvant expliquer une moindre présence de l'agriculture bio dans le Pas-de-Calais c'est la faible consommation de produits bio dans celui-ci comparativement aux autres départements des Hauts-de-France. En effet, l'Agence Bio a dévoilé son « Baromètre des produits biologiques en France / Consommation et Perception 2024 » dans lequel la région Hauts-de-France est en retrait sur la consommation de produits bio avec la Bourgogne Franche Comté et la Normandie. L'un des principaux freins à cette consommation étant notamment le prix des produits bio. Or, en 2021, le Pas-de-Calais affichait un des plus faibles revenus disponibles médians par unité de consommation des 5 départements (20 720 euros par an). Une moindre consommation de produits bio, en raison des revenus limités de la population, pourrait ainsi être à l'origine d'une plus faible présence de l'agriculture bio dans le département, en particulier quand celle-ci est éloignée des grands bassins de consommation.

Une analyse plus détaillée permettrait sans nul doute d'identifier d'autres facteurs explicatifs de ce moindre développement de l'agriculture bio dans le département du Pas-de-Calais.

PAS-DE-CALAIS

276 Fermes engagées
5% des fermes du département engagées en bio
21% des producteurs bio de la région
+18,5% de fermes engagées entre 2019/2024
8 508 ha de surface bio
768 ha de surface bio en conversion

9 276 ha
de surface bio
et en conversion

2,1% de surfaces bio dans la
surface agricole du département

NORD

421 Fermes engagées
7,4% des fermes du département engagées en bio
31,7% des producteurs bio de la région
+16% de fermes engagées entre 2019/2024
13 976 ha de surface bio
480 ha de surface bio en conversion

14 457 ha
de surface bio
et en conversion

4,2% de surfaces bio dans la
surface agricole du département

SOMME

199 Fermes engagées
4,5% des fermes du département engagées en bio
15% des producteurs bio de la région
+3% de fermes engagées entre 2019/2024
7 158 ha de surface bio
269 ha de surface bio en conversion

7 427 ha
de surface bio
et en conversion

1,6% de surfaces bio dans la
surface agricole du département

OISE

194 Fermes engagées
6,9% des fermes du département engagées en bio
14,6% des producteurs bio de la région
+17% de fermes engagées entre 2019/2024
13 346 ha de surface bio
704 ha de surface bio en conversion

14 051 ha
de surface bio
et en conversion

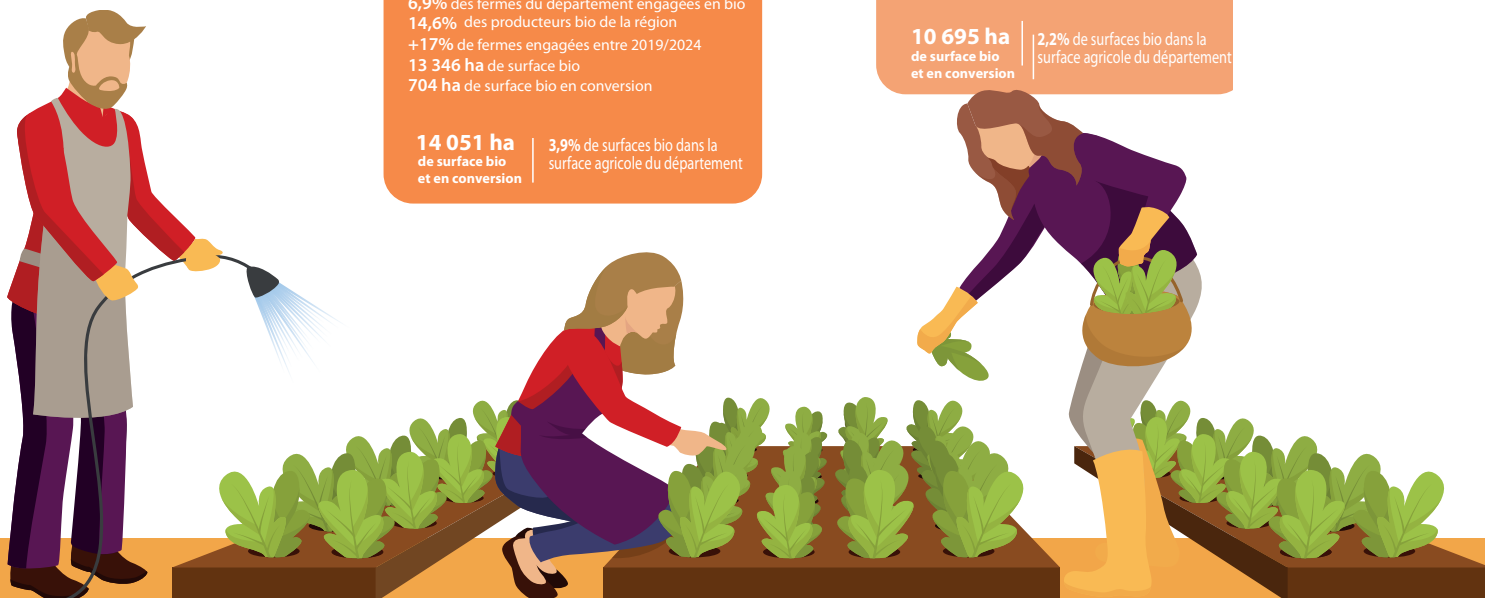
3,9% de surfaces bio dans la
surface agricole du département

AISE

238 Fermes engagées
5,4% des fermes du département engagées en bio
18% des producteurs bio de la région
+24% de fermes engagées entre 2019/2024
9 824 ha de surface bio
872 ha de surface bio en conversion

10 695 ha
de surface bio
et en conversion

2,2% de surfaces bio dans la
surface agricole du département



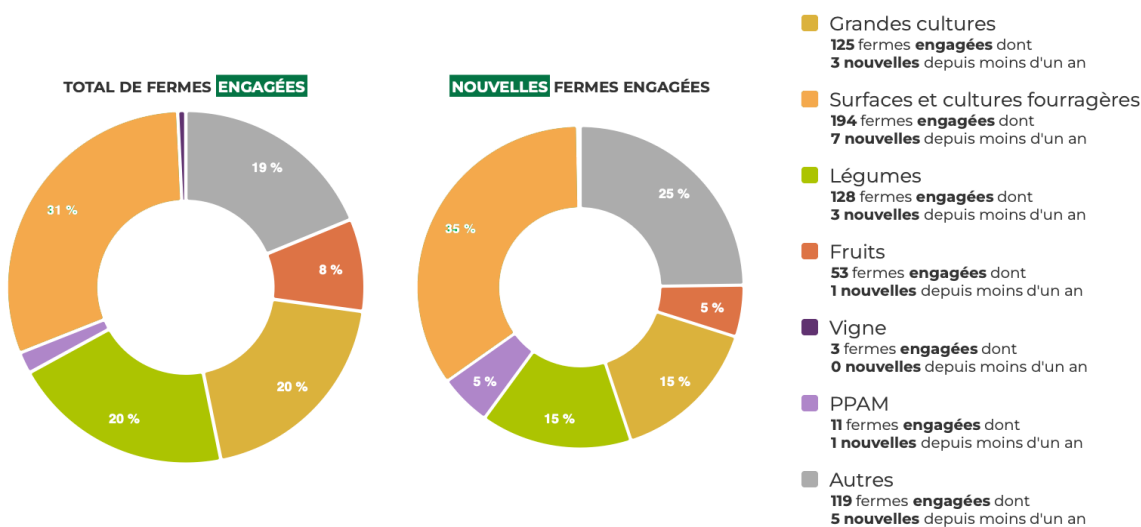
LE BIO DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ET LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Concernant le type de surface cultivée, la majorité des fermes se consacrent aux surfaces et cultures fourragères (31% des fermes engagées en 2024, soit 194 fermes) tout comme les nouvelles fermes engagées (7 nouvelles fermes depuis moins d'un an).



NOMBRE DE FERMES BIO PAR ATELIER DE PRODUCTION EN 2024

Pas-de-Calais (62)



ⓘ Attention une ferme peut avoir plusieurs ateliers et apparaître dans plusieurs productions

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



Dans le département du Pas-de-Calais, les 3 EPCI qui recensent le plus de fermes engagées dans la production bio (AB et en conversion) sont la CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (34), la CC des Campagnes de l'Artois (23) et la CA du Pays de Saint-Omer (22).

Cependant, on retrouve le plus de surfaces biologiques et en conversion sur le territoire de la CC du Ternois (1 357 ha), de la CC des Campagnes de l'Artois (1 115 ha) et la CC des 7 Vallées (842 ha).



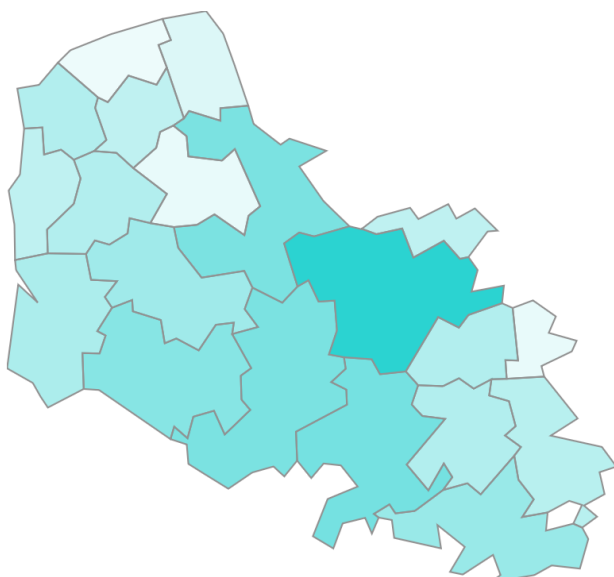
LE BIO DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ET LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

17



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FERMES ENGAGÉES EN BIO EN 2024

Pas-de-Calais (62) - EPCI - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)



Nombre de fermes bio



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Classement du nombre de fermes engagées en bio (Top 5)

1	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	34
2	CC des Campagnes de l'Artois	23
3	CA du Pays de Saint-Omer	22
4	CC du Ternois	22
5	CC des 7 Vallées	20

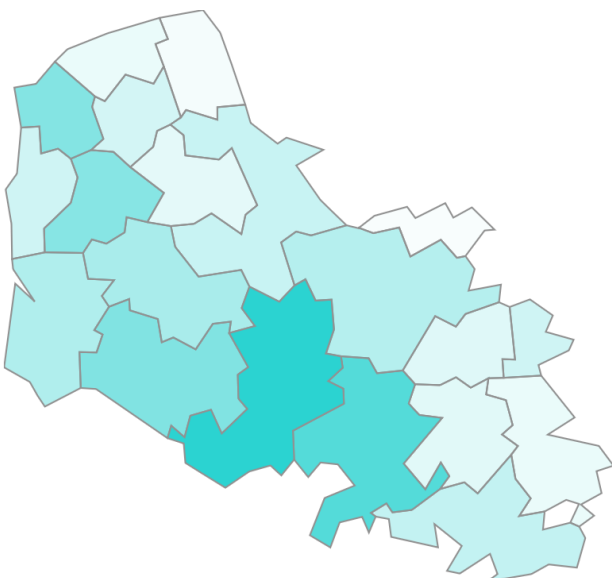
■ Fermes certifiées bio

■ Fermes en conversion

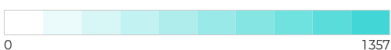


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SURFACES BIO ET EN CONVERSION EN 2024

Pas-de-Calais (62) - EPCI - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)



Surface bio et en conversion



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Classement des surfaces bio et en conversion (Top 5)

1	CC du Ternois	1357
2	CC des Campagnes de l'Artois	1115
3	CC des 7 Vallées	842
4	CC de la Terre des Deux Caps	820
5	CC de Desvres-Samer	798

■ Surfaces certifiées bio

■ Surfaces en conversion



LE BIO DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ET LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Les filières animales

Pour ce qui est de la filière animale sur le territoire régionale, l'évolution du nombre de fermes engagées varie selon les productions tout comme à l'échelle nationale. Ainsi, depuis 2014, les éleveurs de chèvres, de truies et l'apiculture n'ont cessé de progresser.

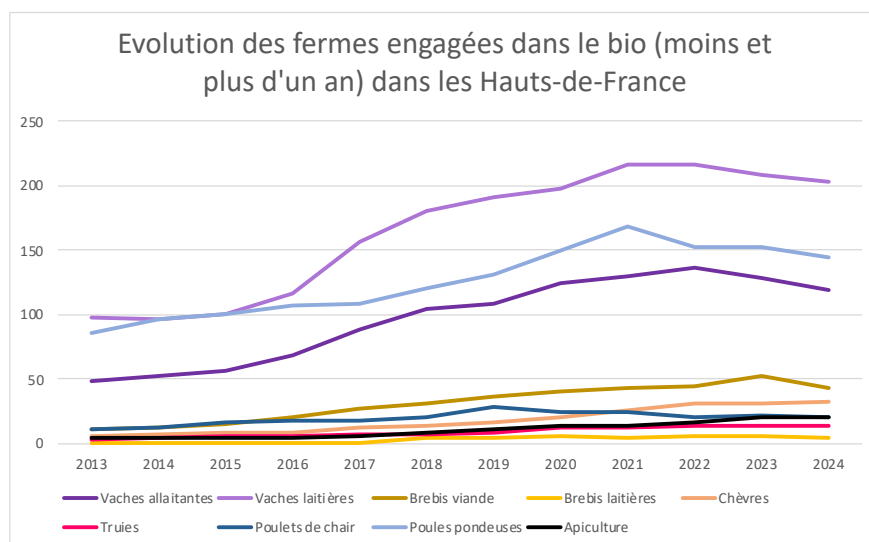
En revanche, les éleveurs de vaches allaitantes, laitières et de poules pondeuses ont connu une hausse puis une baisse récente, à partir de 2021/2022 et à partir de 2023 pour les brebis viande.

Quant au nombre de fermes engagées dans les brebis laitières, celui-ci demeure limité et a connu des variations depuis 2014, tandis que celui des fermes engagées dans les poulets de chair a globalement augmenté ces dernières années, malgré quelques périodes de baisse.

L'élevage bio sur la région est ainsi avant tout ruminant et concerne principalement les bovins.

Evolution des fermes engagées dans le bio (moins et plus d'un an) dans les Hauts-de-France											
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Vaches allaitantes	53	57	69	89	105	109	125	130	136	128	119
Vaches laitières	96	101	117	157	180	191	198	217	217	209	203
Brebis viande	13	15	20	27	31	36	40	43	45	53	43
Brebis laitières	1	1	0	1	4	4	6	5	6	6	5
Chèvres	7	9	8	13	14	16	20	26	31	31	32
Truies	4	6	6	7	7	9	12	13	14	14	14
Poulets de chair	13	16	18	18	21	28	24	25	20	22	20
Poules pondeuses	97	100	107	108	121	131	150	169	153	152	144
Apiculture	4	4	5	6	9	11	14	14	16	20	20

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs.



Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Traitement : AULA

LE BIO DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ET LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

19

À l'échelle départementale, le **Pas-de-Calais** figure parmi les principaux éleveurs de vaches laitières engagés en agriculture biologique dans les Hauts-de-France. Entre 2019 et 2024, le nombre de fermes y a connu l'une des plus fortes progressions, avec une hausse de 23,3 %. Le département du Nord, bien qu'étant le premier département en nombre de fermes engagées dans les vaches laitières, il n'a enregistré qu'une évolution de 10%. En 2024, le Pas-de-Calais comptait ainsi 37 fermes de vaches laitières bio.

Par ailleurs, le département se distingue également dans l'élevage de poules pondeuses, occupant la deuxième place régionale après le Nord. En 2024, on y recensait 40 fermes, soit une croissance de 53,8 % entre 2019 et 2024.

A noter, qu'en 2024, les nouvelles fermes bio engagées sur le département du Pas-de-Calais concernent notamment les poules pondeuses et les vaches laitières.

2024 2019

X% : Evolution 2019/2024

Vaches allaitantes = 24 17 (+41%)
Vaches laitières = 37 30 (+23,3%)
Brebis viande = 8 5 (+60%)
Brebis laitières = 1 1 (0%)
Chèvres = 11 5 (+120%)
Truies = 3 3 (0%)
Poulets de chair = 9 6 (+50%)
Poules pondeuses = 40 26 (+53,8%)
Apiculture = 0 0 (0%)

Vaches allaitantes = 47 47 (0%)
Vaches laitières = 100 99 (+10%)
Brebis viande = 10 8 (+25%)
Brebis laitières = 2 1 (190%)
Chèvres = 12 7 (+71,4%)
Truies = 8 4 (+100%)
Poulets de chair = 7 13 (-46,1%)
Poules pondeuses = 50 49 (+2%)
Apiculture = 6 3 (+190%)

Vaches allaitantes = 13 10 (+30%)
Vaches laitières = 10 11 (-9,1%)
Brebis viande = 3 11 (-72,7%)
Brebis laitières = 0 1 (-100%)
Chèvres = 3 1 (+200%)
Truies = 1 1 (0%)
Poulets de chair = 1 4 (-75%)
Poules pondeuses = 21 27 (-22,2%)
Apiculture = 2 0

Vaches allaitantes = 17 14 (+21,4%)
Vaches laitières = 30 28 (+7,1%)
Brebis viande = 12 7 (+71,4%)
Brebis laitières = 1 0
Chèvres = 1 0
Truies = 2 1 (+100%)
Poulets de chair = 2 2 (0%)
Poules pondeuses = 8 11 (-27,3%)
Apiculture = 7 2 (+250%)

Vaches allaitantes = 18 21 (-14,3%)
Vaches laitières = 26 23 (+13%)
Brebis viande = 10 5 (+100%)
Brebis laitières = 1 1 (0%)
Chèvres = 5 3 (+66,7%)
Truies = 0 0 (0%)
Poulets de chair = 1 3 (-66,7%)
Poules pondeuses = 25 18 (+39%)
Apiculture = 5 6 (-16,7%)

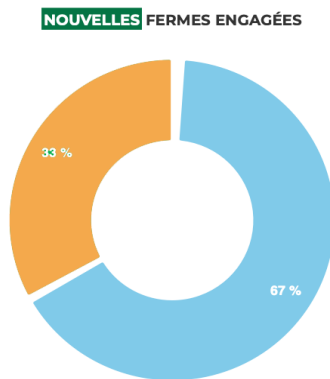
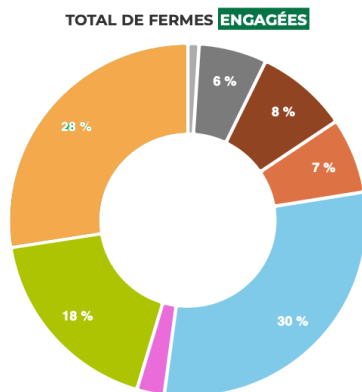


LE BIO DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ET LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS



NOMBRE DE FERMES BIO PAR ATELIER D'ÉLEVAGE EN 2024

Pas-de-Calais (62)



- **Vaches allaitantes**
24 fermes **engagées** dont
0 **nouvelles** depuis moins d'un an
- **Vaches laitières**
37 fermes **engagées** dont
1 **nouvelles** depuis moins d'un an
- **Brebis viande**
8 fermes **engagées** dont
0 **nouvelles** depuis moins d'un an
- **Brebis laitière**
1 fermes **engagées** dont
0 **nouvelles** depuis moins d'un an
- **Chèvres**
11 fermes **engagées** dont
0 **nouvelles** depuis moins d'un an
- **Truies**
3 fermes **engagées** dont
0 **nouvelles** depuis moins d'un an
- **Poulets de chair**
9 fermes **engagées** dont
0 **nouvelles** depuis moins d'un an
- **Poules pondeuses**
40 fermes **engagées** dont
2 **nouvelles** depuis moins d'un an
- **Apiculture**
Aucune donnée pour cette catégorie à cette échelle

! Attention une ferme peut avoir plusieurs ateliers et apparaître dans plusieurs productions

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



Indicateur N°12

La filière végétale

Comment se développe l'agriculture biologique sur le territoire de l'Agence ?

En 2024, 89 fermes ont décidé de développer l'agriculture biologique (AB et conversion), représentant ainsi 2 927 hectares certifiés ou en cours de certification sur le territoire d'intervention de l'Agence. Les agriculteurs ayant choisi de convertir totalement ou partiellement leurs exploitations au bio se sont majoritairement orientés vers la filière végétale, avec une prédominance pour les grandes cultures, les surfaces fourragères et les légumes.

A l'échelle des 4 EPCI, on observe de grandes différences en termes de poids et de dynamique de développement de l'agriculture bio.

En 2024, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane comptait 34 fermes engagées en agriculture biologique, tandis que 22 fermes se sont tournées vers le bio sur la Communauté de Communes du Ternois et 20 sur la Communauté de Communes des 7 Vallées alors que la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a accueilli 13 fermes engagées dans cette démarche.

En analysant l'évolution du nombre de fermes bio et en conversion entre 2019 et 2024, on observe une progression générale sur l'ensemble des territoires, à l'exception de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane dont le nombre de fermes bio et en conversion est identique entre 2019 et 2024 après une forte progression puis une chute entre ces deux dates.

Nombre de fermes bio (AB + conversion)

TERRITOIRE/ANNEE	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol. 19/24
Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	34 fermes	39 fermes	45 fermes	43 fermes	41 fermes	34 fermes	+ 0 ferme
Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	7 fermes	9 fermes	9 fermes	8 fermes	10 fermes	13 fermes	+ 6 fermes
Communauté de Communes du Ternois	19 fermes	18 fermes	19 fermes	21 fermes	20 fermes	22 fermes	+ 3 fermes
Communauté de Communes des 7 Vallées	14 fermes	16 fermes	20 fermes	21 fermes	20 fermes	20 fermes	+ 6 fermes
Agence d'Urbanisme de l'Artois	74 fermes	82 fermes	93 fermes	93 fermes	91 fermes	89 fermes	+ 15 fermes

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA

LE BIO SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE

En 2024, les surfaces en agriculture biologique et en conversion couvrent 2 927 hectares sur le territoire de l'Agence. Plus précisément, 1 357 hectares sont dédiés au bio sur le territoire de la Communauté de Communes du Ternois, 842 hectares sur la Communauté de Communes des 7 Vallées, 504 hectares sur la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et 224 hectares sur la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

L'analyse de l'évolution des surfaces bio et en conversion entre 2019 et 2024 révèle une forte dynamique dans trois des quatre EPCI, où les superficies ont doublé en six ans (CA de Lens-Liévin, CC du Ternois et CC des 7 Vallées). Quant à la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, elle enregistre une progression plus modérée mais toujours significative (+20 %).

Surface bio (ha)							
TERRITOIRE/ANNEE	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol. 19/24
Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	420 ha dont : *218 ha certifiés bio *202 ha en conversion	627 ha dont : *292 ha certifiés bio *335 ha en conversion	685 ha dont : *396 ha certifiés bio *289 ha en conversion	670 ha dont : *543 ha certifiés bio *127 ha en conversion	662 ha dont : *635 ha certifiés bio *27 ha en conversion	504 ha dont : *483 ha certifiés bio *21 ha en conversion	+20%
Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	103 ha dont : *50 ha certifiés bio *53 ha en conversion	128 ha dont : *77 ha certifiés bio *52 ha en conversion	188 ha dont : *136 ha certifiés bio *52 ha en conversion	204 ha dont : *176 ha certifiés bio *28 ha en conversion	235 ha dont : *210 ha certifiés bio *25 ha en conversion	224 ha dont : *197 ha certifiés bio *27 ha en conversion	+117%
Communauté de Communes du Ternois	652 ha dont : *271 ha certifiés bio *381 ha en conversion	698 ha dont : *366 ha certifiés bio *333 ha en conversion	868 ha dont : *559 ha certifiés bio *308 ha en conversion	910 ha dont : *730 ha certifiés bio *180 ha en conversion	858 ha dont : *838 ha certifiés bio *20 ha en conversion	1 357 ha dont : *1 331 ha certifiés bio *26 ha en conversion	+108%
Communauté de Communes des 7 Vallées	259 ha dont : *134 ha certifiés bio *125 ha en conversion	380 ha dont : *240 ha certifiés bio *139 ha en conversion	504 ha dont : *309 ha certifiés bio *195 ha en conversion	564 ha dont : *393 ha certifiés bio *171 ha en conversion	561 ha dont : *503 ha certifiés bio *58 ha en conversion	842 ha dont : *540 ha certifiés bio *302 ha en conversion	+225%
Agence d'Urbanisme de l'Artois	1 434 ha dont : *673 ha certifiés bio *761 ha en conversion	1 833 ha dont : *975 ha certifiés bio *859 ha en conversion	2 245 ha dont : *1 400 ha certifiés bio *844 ha en conversion	2 348 ha dont : *1 842 ha certifiés bio *506 ha en conversion	2 316 ha dont : *2 186 ha certifiés bio *130 ha en conversion	2 927 ha dont : *2 551 ha certifiés bio *376 ha en conversion	+104%

Bien que ces chiffres puissent sembler favoriser les territoires ruraux, la réalité est plus diverse. La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin connaît en effet une forte dynamique en matière de développement de l'agriculture biologique. Cette dynamique concerne désormais aussi les zones urbaines ou mixtes, où ville et campagne coexistent, comme dans la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.

Cette évolution de l'agriculture biologique a pu être en partie influencée par l'adoption de la loi EGALIM, bien que cette loi ne soit pas le seul facteur en jeu. La loi EGALIM (pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire) a été adoptée en 2018 pour répondre à des enjeux liés à la rémunération des agriculteurs, la qualité alimentaire et la durabilité des pratiques agricoles.

Concernant plus précisément l'agriculture biologique, la loi EGALIM prévoit que, dans les marchés publics de restauration collective (par exemple, dans les cantines scolaires), la part de produits biologiques soit progressivement augmentée. Ainsi, cela a pu entraîner une demande accrue de produits bio et par la même occasion encourager les agriculteurs à se tourner vers ce mode de production.

Toutefois, on a constaté une diminution progressive des taux de conversion, révélant un essoufflement de cette dynamique dans les territoires ces dernières années. En effet, 130 hectares étaient en conversion en 2023, contre 506 hectares en 2022. Cependant, un nouvel élan se dessine en 2024 avec 376 hectares engagés dans une démarche de conversion.

En ce qui concerne l'évolution du nombre de fermes se tournant vers l'agriculture biologique, le rythme de progression reste aussi soutenu en milieu urbain qu'en zone rurale.

Cela se confirme, même sur une période plus étendue de 2014 à 2024, où il apparaît que le territoire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane connaît une forte progression en matière de développement de la filière biologique, tant en ce qui concerne le nombre de fermes bio et en conversion (passant de 17 à 34 unités) que l'augmentation des surfaces agricoles certifiées bio (+313%).

Néanmoins, il est difficile d'évaluer précisément l'évolution de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin sur cette même période, comme cela a été possible pour 2019-2024, en raison du secret statistique appliqué aux données de 2014 sur les surfaces. Cependant, on observe une progression significative du nombre de fermes bio et en conversion, passant de 2 à 13 unités, soit la plus forte augmentation enregistrée sur le territoire.

La Communauté de Communes des 7 Vallées demeure néanmoins le territoire enregistrant la plus forte progression dans le développement de l'agriculture biologique, tant par la hausse du nombre de fermes engagées en bio ou en conversion (+233 %) que par l'augmentation significative des surfaces agricoles certifiées biologiques (+2 471%).

	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane		Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin		Communauté de Communes du Ternois		Communauté de Communes des 7 Vallées		Agence d'Urbanisme de l'Artois	
	2014 2024	Evol. 2014/2024	2014 2024	Evol. 2014/2024	2014 2024	Evol. 2014/2024	2014 2024	Evol. 2014/2024	2014 2024	Evol. 2014/2024
Nombre de fermes bio et en conversion	17 34	+100%	2 13	+550%	8 22	+175%	6 20	+233%	33 89	+169,7%
Surfaces AB (ha)	117 483	+313%	(S) 197	X	189 1 331	+604%	21 540	+2 471%	327 2 551	+680%
Surfaces en conversion (ha)	23 21	-8,7%	(S) 27	X	4 26	+550%	16 302	+1 787%	43 376	+774%
Surfaces totales bio (ha)	140 504	+260%	(S) 224	X	193 1 357	+603%	37,4 842	+2 175,7%	370,4 2 927	+691%

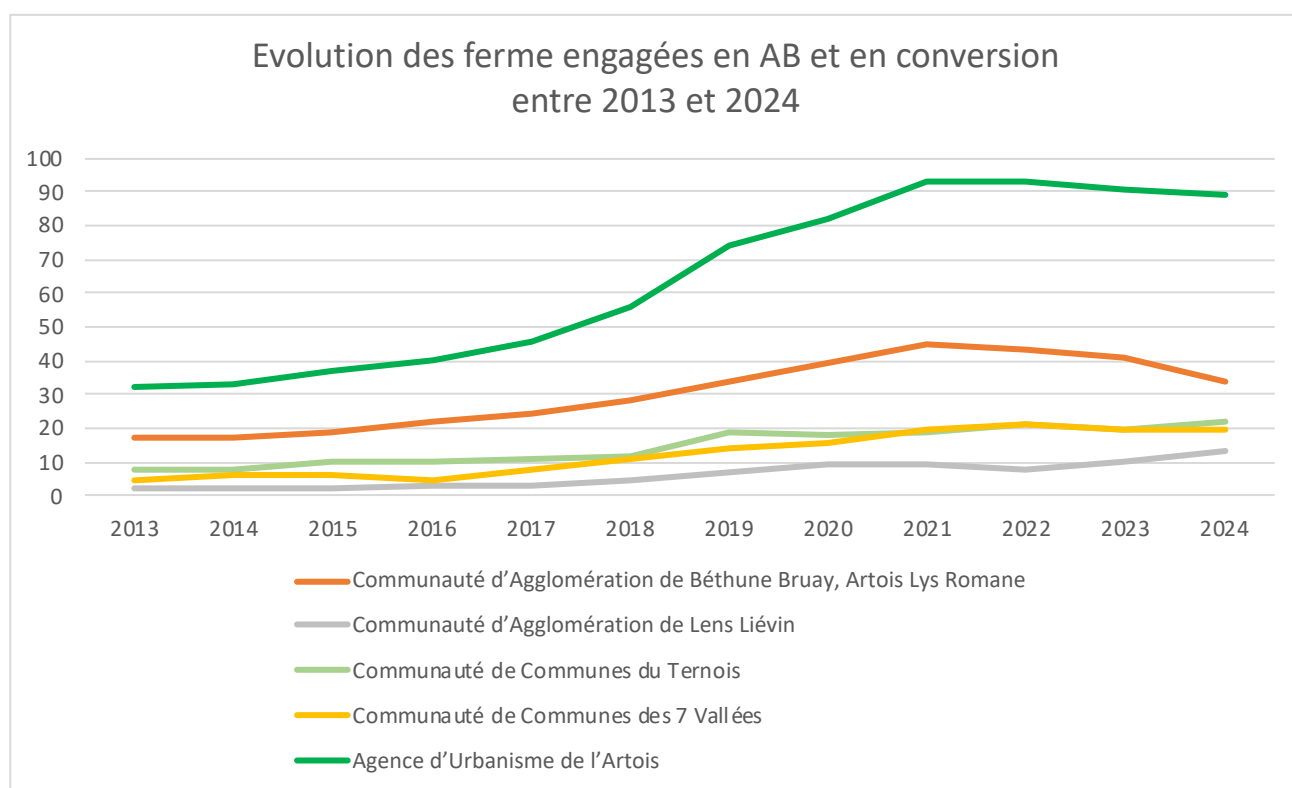
(s) = secret statistique en 2013



LE BIO SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE

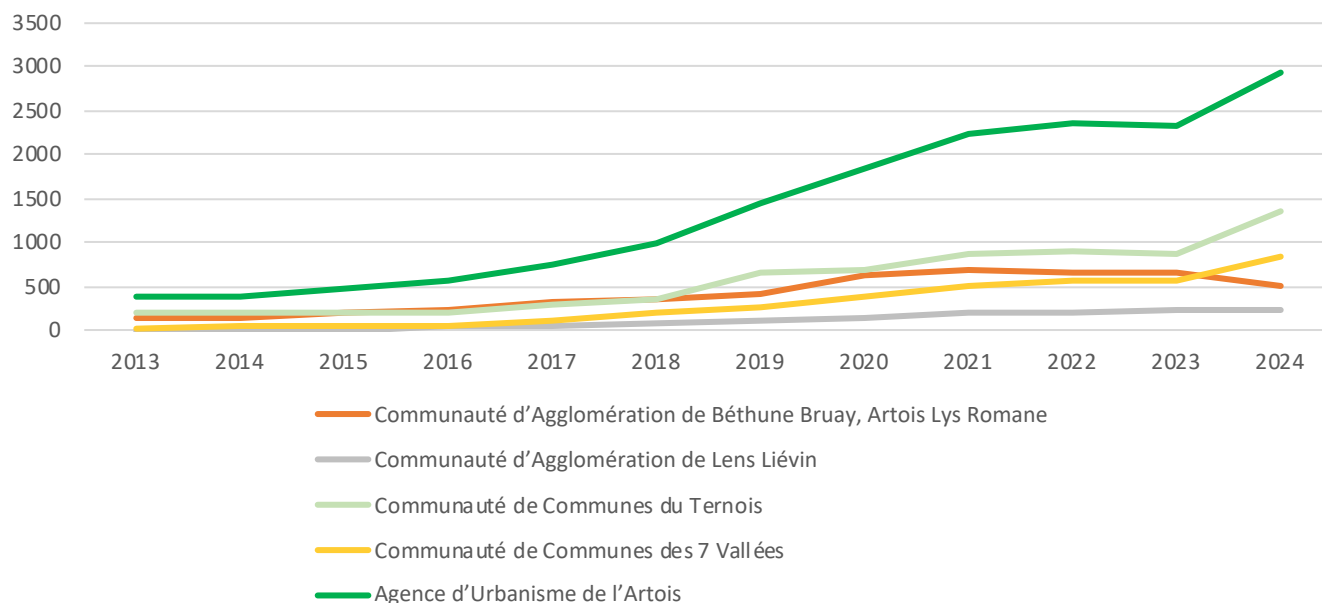
	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	Communauté de Communes du Ternois	Communauté de Communes des 7 Vallées	Agence d'Urbanisme de l'Artois
Evolution du nombre de fermes engagées en agriculture biologique entre 2014 et 2024	+ 17 fermes	+ 11 fermes	+ 14 fermes	+ 14 fermes	+ 56 fermes

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA



Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA

Evolution des surfaces en AB et en conversion
entre 2013 et 2024 (en ha)

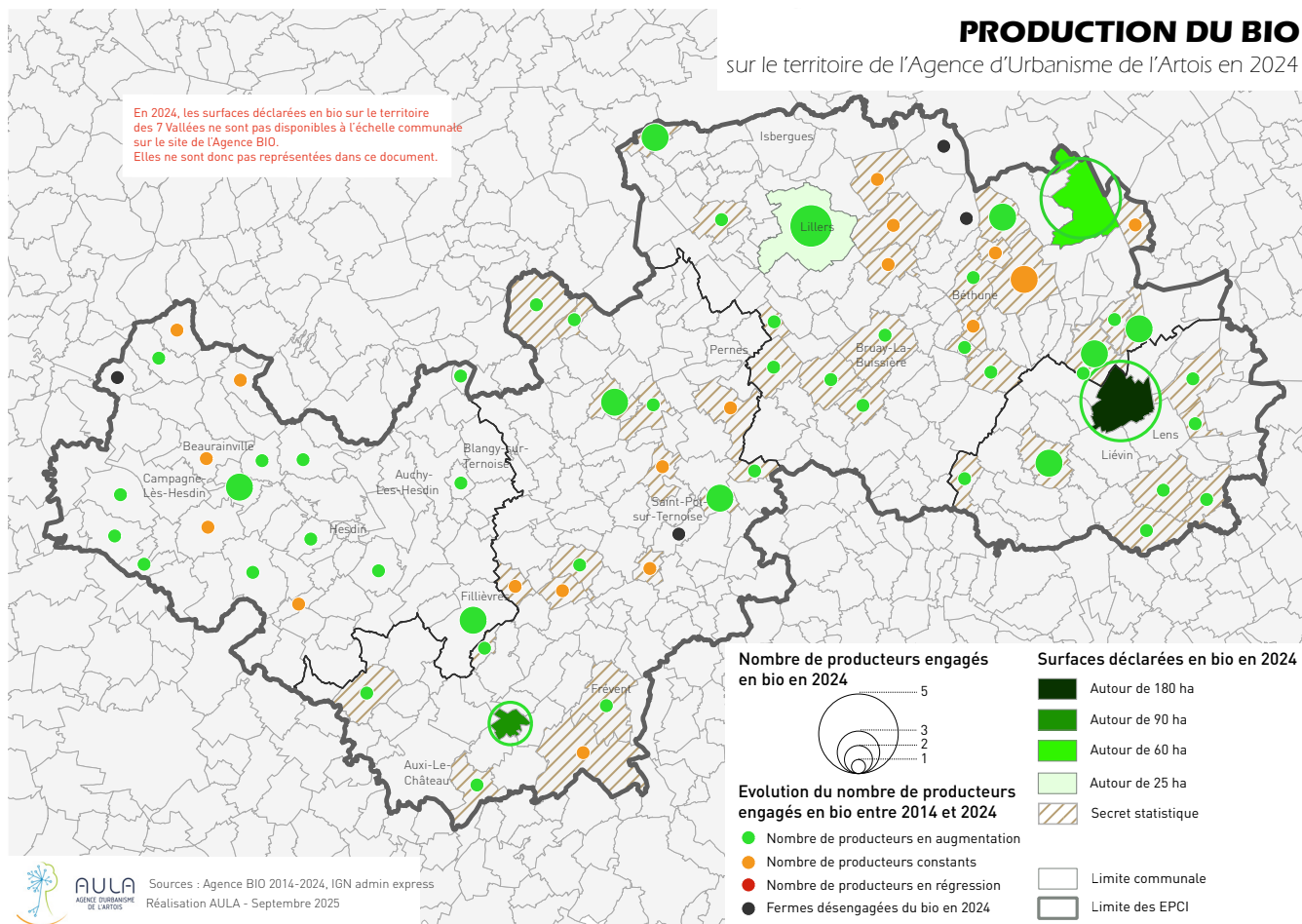


Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA



LE BIO SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE

Entre 2014 et 2024, sur le territoire de l'Agence, la majorité des producteurs engagés se concentrent notamment dans les communes de Richebourg, Loos-en-Gohelle, Lillers et Boffles. Les surfaces en agriculture biologique se répartissent également autour de ces pôles dynamiques, tandis que les zones rurales de l'ouest restent moins développées. Cette évolution illustre une véritable volonté de développer la filière biologique sur le territoire, bien que marquée par des disparités territoriales.



NB : Aucune donnée relative aux surfaces n'est disponible à l'échelle de la Communauté de Communes des 7 Vallées sur le site de l'Agence Bio en 2024.

À noter que, sur la plupart des territoires couverts par l'Agence, une part importante des surfaces agricoles biologiques a achevé son processus de conversion et est désormais pleinement intégrée à la surface agricole biologique totale. Cela indique qu'il reste peu de surfaces agricoles en cours de conversion sur le territoire, la majorité étant désormais certifiée et officiellement intégrée à l'agriculture biologique.

	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	Communauté de Communes du Ternois	Communauté de Communes des 7 Vallées	Agence d'Urbanisme de l'Artois
Part des surfaces agricoles biologiques arrivées au terme de leur conversion dans la surface agricole biologique totale en 2024	96%	88%	98%	64%	87%

LE BIO SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE

27

	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	Communauté de Communes du Ternois	Communauté de Communes des 7 Vallées	Agence d'Urbanisme de l'Artois
Part des surfaces agricoles biologiques en conversion dans la surface agricole biologique totale en 2024	4%	12%	2%	35%	13%

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA

En ce qui concerne l'orientation des productions biologiques sur le territoire, on observe qu'en 2024, les fermes se sont majoritairement tournées vers un triptyque composé de « surfaces fourragères, légumes et grandes cultures », avec respectivement 58, 50 et 43 fermes engagées. Le nombre de fermes pour chaque type de culture est en hausse depuis 2019.

Concernant les surfaces dédiées à ces cultures, les cultures fourragères (1 229,2 ha) dominent en 2024, suivies des grandes cultures avec 1 102 hectares et des légumes (450,2 ha). Comme pour le nombre de fermes, ces surfaces sont en progression depuis 2019.

Agence d'Urbanisme de l'Artois – Nombre de fermes			
	2019	2024	19/24
Grandes cultures	41	43	+4,9%
Surfaces et cultures fourragères	49	58	+18,4%
Légumes	40	50	+25%
Fruits	16	17	+6,3%
Vigne	0	2	-
PPAM	3	4	+33,3%
Autres	35	46	+31,4%
Total	184	220	+19,6%

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA



LE BIO SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE

	Agence d'Urbanisme de l'Artois – Surface (ha)		
	2019	2024	19/24
Grandes cultures	647	1 102	+70,3%
Surfaces et cultures fourragères	417,3	1 229,2	+194,6%
Légumes	278,4	450,2	+61,7%
Fruits	6,44	8,21	+27,5%
Vigne	0	s	s
PPAM	s	0,23	s
Autres	81,9	131,3	+60,3%
Total	1 431	1 692	+18,2%

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA

À une échelle plus locale, des différences sont observées entre les quatre EPCI. Le triptyque « surfaces fourragères, légumes et grandes cultures » domine les quatre territoires en termes de superficie.

Les grandes cultures prédominent sur les territoires de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et de la Communauté de Communes des 7 Vallées, avec respectivement 111 et 400 hectares. En revanche, la Communauté de Communes du Ternois se caractérise par une prédominance des surfaces consacrées aux cultures fourragères, qui couvrent 751 hectares, tandis que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane se distingue par une orientation vers les cultures légumières, représentant 168 hectares.

En ce qui concerne les fermes engagées dans le bio, une grande diversité est observée avec une prédominance dans les «surfaces fourragères», suivies par les surfaces «autres» et enfin les «grandes cultures».

LE BIO SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE

29

	Nombre de fermes											
	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane			Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin			Communauté de Communes du Ternois			Communauté de Communes des 7 Vallées		
	2019	2024	19/24	2019	2024	19/24	2019	2024	19/24	2019	2024	19/24
Grandes cultures	17	15	-11,8%	4	6	+50%	14	13	-7,1%	6	9	+50%
Surfaces et cultures fourragères	20	17	-15%	3	7	+133%	13	21	+61,5%	13	13	X
Légumes	22	22	X	5	7	+40%	8	11	+37,5%	5	10	+100%
Fruits	12	7	-41,7%	1	4	+300%	2	4	+100%	1	2	+100%
Vigne	0	0	X	0	0	X	0	0	X	0	2	-
PPAM	2	3	+50%	0	1	-	1	0	-100%	0	0	X
Autres	18	21	+16,7%	2	8	+300%	12	12	X	3	5	+66,7%
Total	91	85	-6,6%	15	33	+120%	50	61	+22%	28	41	+46,4%

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Traitement : AULA

ATTENTION : Rappel, une exploitation peut avoir plusieurs ateliers et apparaître dans plusieurs productions.

	Surface (ha)											
	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane			Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin			Communauté de Communes du Ternois			Communauté de Communes des 7 Vallées		
	2019	2024	19/24	2019	2024	19/24	2019	2024	19/24	2019	2024	19/24
Grandes cultures	191	162	-15,2%	69	111	+60,9%	279	429	+53,8%	108	400	+270,4%
Surfaces et cultures fourragères	62,9	143	+127,3%	15,4	32,2	+109,1%	236	751	+218,2%	103	303	+194,2%
Légumes	144	168	+16,7%	17,5	58,1	+232%	77,2	129	+67,1%	39,7	95,1	+139,5%
Fruits	6,44	5,18	-19,6%	s	0,28	-	s	2,75	-	s	s	-
Vigne	0	0	X	0	0	X	0	0	X	0	s	-
PPAM	s	0,23	-	0	s	-	s	0	-	0	0	X
Autres	14,5	25,6	+76,6%	s	22,4	-	59	46	-22%	8,41	37,3	+343,5%
Total	418,8	504	+20,3%	101,9	224	+119,8%	651,2	1357,8	+108,5%	259,1	835,4	+222,4%

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Traitement : AULA



LE BIO SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE

La filière animale

En 2024, la filière animale biologique reste peu représentée sur le territoire, bien qu'elle connaisse une légère progression (46 éleveurs en 2024 contre 29 en 2019). Parmi les élevages bio, celui des poules pondeuses est le plus développé, avec 19 fermes recensées sur le territoire de l'Agence. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2019, où l'on comptait 12 fermes. De manière générale, les élevages biologiques poursuivent leur développement sur le territoire.

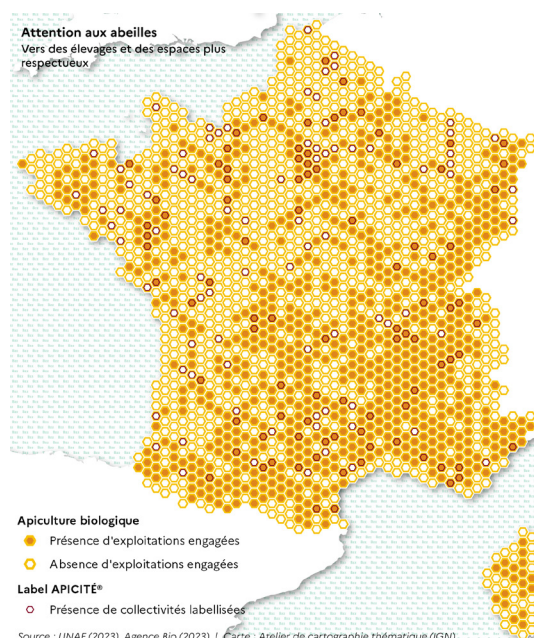
L'expansion progressive de ces productions animales biologiques, bien que modérée, traduit un intérêt croissant pour ce mode d'élevage, malgré les contraintes liées à la conversion et aux exigences de certification.

Les filières les moins représentées concernent les truies et les chèvres. L'apiculture biologique ainsi que les brebis laitières, quant à eux, ne sont pas présentes sur le territoire. En ce qui concerne l'apiculture, cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'une part, cet élevage est déjà peu présent en agriculture conventionnelle. D'autre part, l'usage de pesticides et d'intrants chimiques fragilise les colonies, y compris en agriculture biologique.

Agence d'Urbanisme de l'Artois – Nombre de fermes			
	2019	2024	19/24
Vaches allaitantes	4	5	+
Vaches laitières	4	7	+
Brebis viande	4	6	+
Brebis laitière	0	0	X
Chèvres	1	1	X
Truies	2	3	+
Poulets de chair	2	5	+
Poules pondeuses	12	19	+
Apiculture	0	0	X
Total	29	46	+

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA

ATTENTION : Une exploitation peut avoir plusieurs ateliers et apparaître dans plusieurs productions

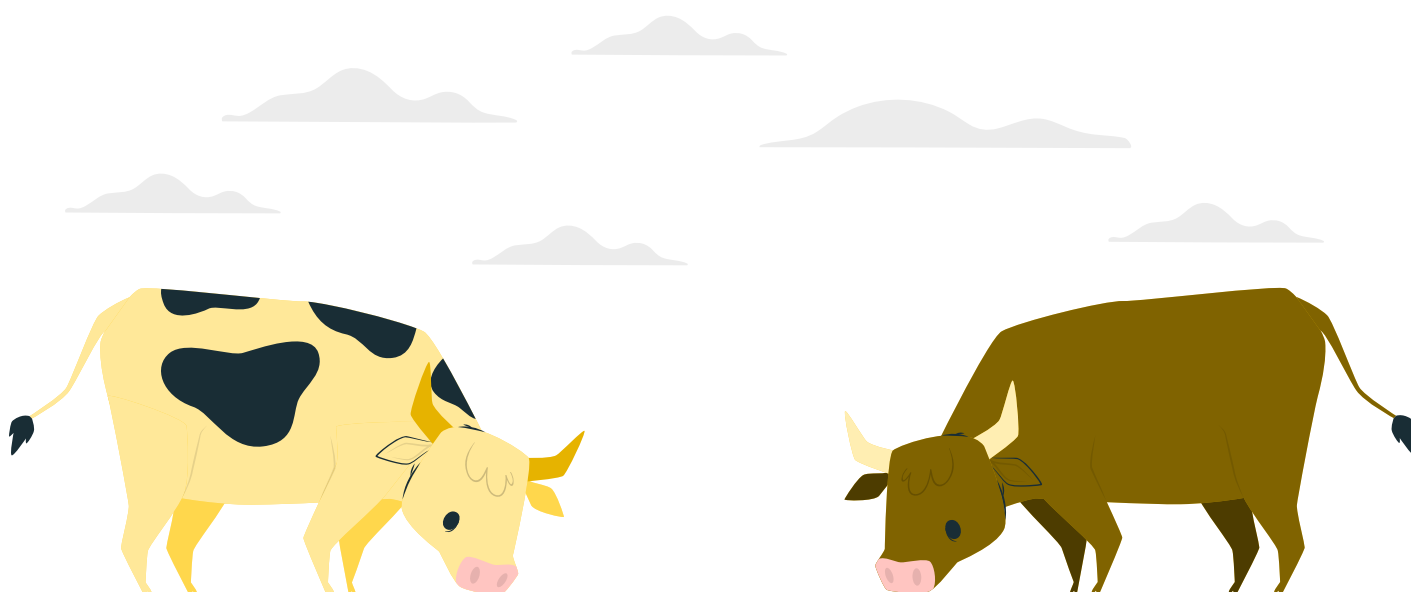


À l'échelle des quatre EPCI, en 2024, les élevages de poules pondeuses restent les plus représentés. Toutefois, on observe une légère diminution du nombre de fermes sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane ainsi qu'une hausse au sein de la Communauté de Communes des 7 Vallées et de la Communauté de Communes du Ternois.

Nombre de fermes												
	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane			Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin			Communauté de Communes du Ternois			Communauté de Communes des 7 Vallées		
	2019	2024	19/24	2019	2024	19/24	2019	2024	19/24	2019	2024	19/24
Vaches allaitantes	0	0	X	X	0	X	2	3	X	2	2	X
Vaches laitières	0	1	+	X	0	X	3	5	+	1	1	X
Brebis viande	1	0	-	X	0	X	2	4	+	1	2	+
Brebis laitière	0	0	X	X	0	X	0	0	X	0	0	X
Chèvres	0	0	X	X	0	X	0	0	X	1	1	X
Truies	0	0	X	X	0	X	1	2	X	1	1	X
Poulets de chair	0	0	X	X	1	X	1	3	+	1	1	X
Poules pondeuses	4	3	-	X	2	X	5	8	+	3	6	+
Apiculture	0	0	X	X	0	X	0	0	X	0	0	X
Total	5	4	-	X	3	X	14	25	+	10	14	+

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA

ATTENTION : Rappel, une exploitation peut avoir plusieurs ateliers et apparaître dans plusieurs productions



LE BIO SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE

Les acteurs de la filière «aval»

100 opérateurs (préparateurs, distributeurs, restaurateurs, importateurs) **sont impliqués dans le secteur biologique**, soit une augmentation de 4,2% par rapport à 2019 (96 en 2019).

4 d'entre eux sont engagés dans le bio depuis moins d'un an.

Ces entreprises sont principalement implantées à Béthune, qui compte 9 structures certifiées bio, ainsi qu'à Liévin, avec 8 entreprises. Saint-Pol-sur-Ternoise en recense 5, tandis que Vendin-le-Viel, Méricourt et Bully-Les-Mines en compte 3.

Les acteurs majeurs de la filière sur le territoire sont essentiellement des entreprises spécialisées dans la préparation comprenant la transformation, le stockage et le transport des produits biologiques.

Les acteurs de la filière «aval» en 2024					
	Préparateurs	Distributeurs	Restaurateurs	Importateurs	Total
Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	37 (35 en 2019)	21 (15 en 2019)	0 (0 en 2019)	1 (1 en 2019)	42 (40 en 2019)
Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	28 (32 en 2019)	21 (13 en 2019)	0 (0 en 2019)	0 (0 en 2019)	34 (37 en 2019)
Communauté de Communes du Ternois	9 (8 en 2019)	8 (4 en 2019)	0 (0 en 2019)	1 (0 en 2019)	12 (9 en 2019)
Communauté de Communes des 7 Vallées	9 (8 en 2019)	6 (3 en 2019)	0 (0 en 2019)	1 (0 en 2019)	12 (10 en 2019)
Périmètre de l'AULA	83 (83 en 2019)	56 (35 en 2019)	0 (0 en 2019)	3 (1 en 2019)	100 (96 en 2019)

Source : Agence bio / Organisme Certificateurs. Réalisation : AULA

ATTENTION : une même entreprise peut avoir plusieurs activités et apparaître dans plusieurs catégories

Indicateur N°13

Le label « Territoire BIO Engagé »

Est-ce que le territoire d'Agence est concerné par le label « Territoire BIO Engagé » ?

Créé en 2012 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, le label **Territoire BIO Engagé**, est la première initiative française de labellisation en faveur de l'agriculture biologique portée par les collectivités territoriales.

Ce label valorise les pratiques volontaristes en faveur du développement de l'Agriculture Biologique sur les critères de surface et/ou de restauration collective à l'échelle des territoires.

Aujourd'hui, le label s'est déployé dans six autres régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Occitanie et Pays de la Loire. Plus de 400 collectivités et établissements ont déjà été labellisés à l'échelle nationale, dont 58 communes situés dans les Hauts-de-France.

Le label est attribué aux collectivités respectant l'un ou l'autre des critères suivants :

- **Surface agricole** : au moins 6 % de la surface agricole du territoire certifiée en agriculture biologique.
- **Restauration collective** : au moins 22 % de produits biologiques dans les repas servis, avec un objectif national de 25 % d'ici fin 2025.

Un niveau de labellisation est affecté à chaque critère :

Pour la surface agricole biologique :

Niveau de base : **6 % à 10 %**

Niveau 1 : **10 % à 25 %**

Niveau 2 : **25 % à 50 %**

Niveau 3 : **plus de 50 %**

Pour la restauration collective :

Niveau de base : **22 % à 25 %**

Niveau 1 : **25 % à 35 %**

Niveau 2 : **35 % à 60 %**

Niveau 3 : **plus de 60 %**

Sur le territoire de l'Agence, 7 communes ont obtenu le label Territoire BIO Engagé :

- **Haisnes (CABBALR)** : 34,3 % de sa surface agricole utile en bio.
- **Billy-Berclau (CABBALR)** : 27,2 % de produits bio intégrés dans la restauration collective.
- **Loos-en-Gohelle (CALL)** : 34,3 % de sa surface agricole utile en bio.
- **Loison-sous-Lens (CALL)** : 47,4 % de produits bio dans les repas.
- **Wingles (CALL)** : 17 % de produits bio dans les repas.
- **Harnes (CALL)** : 22,1 % de produits bio dans les repas.
- **Hulluch (CALL)** : 21,8 % de produits bio dans les repas.

Source : <https://territoirebioengage.fr/les-laureats/>

Conclusion

L'agriculture biologique a connu un développement significatif en France au cours de la dernière décennie, bien qu'elle ait récemment observé un léger ralentissement notamment concernant les surfaces agricoles bio et en conversion. Le territoire de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois s'inscrit pleinement dans cette dynamique, comme en attestent les chiffres.

Le nombre de fermes biologiques a augmenté sur les différents territoires de l'Agence, bien que certains territoires aient enregistré des fluctuations. Dans l'ensemble, on constate une progression notable de la filière bio, avec une hausse du nombre de fermes engagées dans des secteurs variés, tels que les légumes, les grandes cultures et les surfaces fourragères.

La diversification des productions biologiques est également un aspect marquant de cette évolution. En 2024, bien que la filière animale biologique reste moins représentée, elle enregistre une légère croissance, particulièrement dans l'élevage de poules pondeuses, avec une augmentation notable du nombre de fermes engagées, notamment dans la Communauté de Communes des 7 Vallées et la Communauté de Communes du Ternois.

S'agissant des surfaces cultivées, les grandes cultures prédominent sur la majorité des territoires, à l'exception de la Communauté de Communes du Ternois, davantage orientée vers les surfaces et cultures fourragères, et de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, qui se distingue par une spécialisation plus marquée dans les cultures légumières.

L'intérêt croissant pour l'agriculture biologique, soutenue par des politiques publiques et des aides à la conversion, a contribué de manière significative à cette évolution. Cependant, des défis subsistent, tels que les contraintes liées à la conversion des terres en bio, les exigences de certification, ainsi que les difficultés techniques liées à la gestion des sols et des maladies sans l'utilisation de produits chimiques.

Depuis 2020, la diminution progressive des taux de conversion à l'agriculture biologique sur le territoire de l'Agence semble témoigner d'un essoufflement de la dynamique initiale. Toutefois, en 2024, une reprise semble s'amorcer. Ce regain traduit-il une relance du développement de l'agriculture biologique après avoir atteint un palier, malgré un contexte économique défavorable ? La tendance reste à confirmer.



A close-up photograph of a person's hands, wearing a blue long-sleeved shirt, holding a small green seedling with dark soil. The background is a blurred garden with other plants and soil.

AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS

8 Avenue de Paris, Centre Jean Monnet1
Entrée Piémont, BP n°7, 62400 BETHUNE
03 21 56 11 42 - contact@aulartois.fr

www.aulartois.fr |

